

Section de la HAUTE MARNE

Le 3 Octobre 2009

Secrétaire Départementale Adjointe : Sabine MARIA TG CHAUMONT

Boite aux lettres électronique : fo.052@dgfip.finances.gouv.fr

Site Internet : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/052/>

CTPL du 01/10/2009

Ont assisté à ce ctpl pour FO DGFIP : Sabine MARIA , Stéphanie RIBETTE et Rachel SUGNEAU nommée expert pour les points FDL et SIP.

Rappel FO est le seul syndicat Haut Marnais représenté côté gestion publique et gestion fiscale et à ce titre peut nommer des experts des deux gestions .

Ainsi Sabine Maria a assisté au CTPD (Gestion fiscale) et Rachel SUGNEAU au CTPL (gestion publique) Grâce à cela, FO peut comparer les discours de la DSF et du TPG sur des dossiers identiques !

Création du pôle fdl et règlement intérieur

⇒ Création

La Direction avait abordé ce point au dernier CTPL en question diverse.

Or ce dossier méritait une présentation en ctpl suivi d'un vote.

FO a fait remarquer que l'administration demandait aux OS de voter sur le regroupement de deux services (PFDL et le SDFDL) alors que ce service a déjà « fusionné » et est installé dans les locaux de la TG depuis le 21 septembre !!!

Sur la création de ce pôle :

Mme Bourgeois a rejoint les locaux de la TG, quittant ceux de la DSF.

Elle sera sous l'autorité du chef de service M Froug.

L'entité est sous l'autorité du chef de division du SPL

Un second agent (de la trésorerie générale) devrait rejoindre ce pôle au 01/01/2010.

FO a émis plusieurs remarques quant à la création de ce pôle et à l'installation de ce service.

1) Tout d'abord il n'y aura pas assez de place pour accueillir la troisième personne qui sera installée au CEPL et qui en plus du FDL sera amené à faire des remplacements au guichet.

2) Ensuite Mme Bourgeois connaît des désagréments. En effet, côté informatique elle ne dispose pas de l'accès à l'ensemble de ses applications.

Ce choix est politique et lui impose pour l'instant de se déplacer jusqu'à la DSF avec des documents volumineux pour travailler dans l'application COROL (homologation des rôles), de faire signer ces documents à la DSF et de les ramener à la TG où ils doivent être archivés.

3) Le bureau FDL de la TG n'est pas adapté. En effet il faut pour ouvrir les volets des fenêtres, grimper sur un escabeau puis sur le radiateur et enfin sur le rebord de la fenêtre. Avec du courage on accroche les volets en se penchant dangereusement. Mais le plus prudent est de redescendre une fois qu'ils sont ouverts et sortir de la TG pour faire le tour du bâtiment et les accrocher (quid de l'accident du travail ??? ?)

L'administration a demandé des devis afin de mettre en place des volets à fermeture plus aisée (il est temps ! !)

4) Enfin l'imprimante, très volumineuse, est bruyante (installée dans le bureau FDL)

Pour conclure, comme d'habitude les moyens ne sont pas donnés afin d'exercer cette mission dans les meilleures conditions. Cela laisse présager la mise en place de la DLU, à savoir installations physiques, matérielles, informatiques sans moyens.

De plus FO n'est pas d'accord sur le fait de faire voter des projets qui n'en sont plus, puisque réalisés. FO est attaché au respect des procédures et ne veut pas que le CTPL soit oublié.

**Sur ce point
FO a voté CONTRE
CFDT : POUR**

⇒ Règlement intérieur

Le règlement intérieur est celui appliqué actuellement à la « DGI ». Les durées hebdomadaires sont différentes de la « DGCP » ainsi que les plages fixes, variables et les récupérations.

Ce qui change aussi : les agents d'un même service peuvent opter pour des durées hebdomadaires différentes. En clair le pôle FDL compte 3 agents qui peuvent avoir 3 durées différentes. Mais avec un agent situé dans un bureau différent et en charge d'une autre mission à la TG cela est compliqué. D'où l'intérêt d'installer le pôle dans un seul bureau.

Actuellement il n'existe aucun moyen (informatique « DGCP ») pour mettre en place ces horaires variables, la pointeuse de la TG et gtt ne gérant pas plusieurs formules !!!

Encore une fois, démonstration est faite que des points ne sont pas pris en compte par l'administration, surtout les points qui touchent aux règles de gestion et donc à l'agent lui-même.

Néanmoins ce régime « horaires variables » est plus favorable aux agents.

**C'est pourquoi sur ce point FO a voté POUR.
CFDT : POUR**

Mise en place des SIP

Trois SIP restent à mettre en place dans le département

1) SIP de Langres

Il sera créé au 01/04/2010 dans les locaux du HDF.

Un agent de la catégorie C de la trésorerie rejoindra ce sip.

Les emplois du CDI qui participeront au sip sont au nombre de 4 B et de 8 C.

2) SIP de JOINVILLE

Il sera créé au 01/04/2010 dans les locaux du HDF.

Un agent de la catégorie B de la trésorerie rejoindra ce sip.

Les emplois du CDI qui participeront au sip sont au nombre de 1 B et de 4 C.

***Mais sur ce point rien n'est sûr. En effet au CTPD l'administration a reconnu qu'une erreur s'est sans doute glissée car seuls 3 cadres C sont actuellement au CDI.
(voir le compte rendu du CTPD gestion fiscale).***

A déplorer : toujours l'absence d'un accès handicapé sur ce site !

3) SIP de St DIZIER

Sur ce site de gros travaux doivent être réalisés.

Le sip sera créé très certainement en 2010 mais en fin d'année.

Sur ce dossier FO a fait remarquer que le module 2 « accueil généraliste » de la formation a été changé. 4 jours pour les agents gestion fiscale et 7,5 j pour les agents gestion publique.

L'administration fait savoir que des agents du sip de Chaumont (créé le 02/04/2009) pourront être « raccrochés » à ces formations.

L'EMR de la gestion publique sera amenée à faire des remplacements sur les sip en cas d'absence de personnel (formation, congés ...ect)

Sur ce dossier FO a voté contre, CFDT : abstention

Horaires d'ouverture au public des postes comptables.

La T de Chalindrey a demandé un avenant de son règlement intérieur.
Sur ce point la parité syndicale a voté pour.

Tableau d'absentéisme

Suite à la demande de FO lors du ctpl du 09/07/2009 le tableau d'absentéisme est donné aux OS.
Par rapport aux autres départements de même taille ; remarque est faite que le taux OBLIGE (cad CLM, naissance adoption) est presque deux fois supérieur à la moyenne (3.33 pour le département, 1.87 pour le groupe et 1.97 en national)
Concernant la formation, les absences sont mal recensées par faute de non-inscription systématique sur les feuilles de congés.
Le service Rh va donc à l'avenir se servir des feuilles de présence aux formations.
L'administration va faire une LC sur les autorisations d'absence.

Répartition des crédits vacataires

Un tableau de répartition des vacataires par poste et service a été présenté aux OS.
Sur 1344 jours, 182 ont été octroyés à la TG, le reste dans tous les postes comptables.
Il reste encore des jours non » consommés ».
Les contrats doivent être signés avant le 15 octobre prochain !

Point budgétaire

75 % du budget départemental a été dépensé TG et postes compris.
Soit 1.034.310,55 euros dépensés sur 1.366.476
Un complément DGF a été demandé et alloué, ainsi qu'une 3eme dotation et des crédits de second niveau.
Ces trois enveloppes apportent 153420 euros.
Des travaux sont engagés :
HDF de Langres : le portail (environ 10000 euros)
Mise en conformité de PNC vis à vis du CHSDI : 13050 euros
2 photocopieurs (Bourbonne et TG) : 10455 euros
Travaux électriques à la TP de St Dizier HLM HOP : 7470 euros
commande informatique : 6800 euros

Avancées des règlements intérieurs CTPL et CAPL

L'administration demande aux OS de relire ces documents et d'y apporter des corrections éventuelles afin qu'ils puissent être appliqués en Haute Marne.
FO n'est pas opposé à ce projet mais regrette une telle lenteur dans la mise en place.
FO apprécie notamment la mise en place de la dématérialisation pour l'envoi des pièces relatives aux CAP ou CTPL.

Pandémie grippale

Un point rapide est fait sur la pandémie
A retenir le correspondant pandémie grippale en Haute Marne : M Invernizzi , le suppléant n°1: Mme Colle Serrand et le second suppléant M Nayme.

Suppression des trésoreries d'ARC en Barrois et de Terre Natale

Ce point a été rajouté à l'ordre du jour et est soumis au vote.
Les dossiers ont déjà été étudiés en CTPL.

Sur ce point FO s'est abstenu, CFDT: abstention

Rattachement de communes de la trésorerie de Bourmont à celle de Val de Meuse

Ce point a été rajouté par l'administration à l'ordre du jour et est soumis au vote.

Or 5 communes ont fait cette demande (en 2008) et l'administration n'en traite que 3.

De plus le document d'étude de ce dossier est remis en début de séance et les OS n'ont pas vraiment le temps de l'étudier.

FO fait remarquer que pour le dossier « fdl » l'administration a donné le document en juillet, a refusé de faire voter les OS à ce moment là, alors que FO faisait remarquer qu'un vote devait avoir lieu comme au CTPD (Gestion fiscale).

Les dossiers se suivent et ne se ressemblent pas donc ! ! ! !

De plus, ce point intervient en position douze, soit en fin de réunion, alors qu'il aurait mérité plus d'attention et dû être placé en « tête » de liste.

FO demande qu'à l'avenir l'ordre du jour adressé aux membres du ctpl détaille les points soumis au vote et ceux pour information.

Devant ces faits les OS ont refusé de participer au vote.

Questions diverses

⇒ Le comité départemental de formation se réunira avant la fin de l'année.

⇒ le planning de l'emr a été envoyé le 29 septembre pour les missions d'octobre.

⇒ Un point sur le CET est demandé mais pour l'instant les textes de la Centrale ne sont pas encore connus.

⇒ FO demande si des heures supplémentaires peuvent être payées. Le point sera fait par l'administration sur ce dossier.



**BULLETIN D ADHESION à retourner à Rachel SUGNEAU ,
SIP 89 rue Victoire de la Marne 52903 CHAUMONT Cedex 09**

NOM : Prénom :

Grade :

Affectation :

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DgfIP

Fait à Le

SIGNATURE